

5àSec GROUP
Société par Actions Simplifiée
Au Capital 16.916.759,19 Euros
Siège social : 20, Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 498 018 233

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 28 JUILLET 2026**

L'an deux mille vingt-six et le vingt-huit juillet à 10 heures, la société KlinCare Group, S.A.S. au capital de 53.016.030 Euros, dont le siège social est 20, Rue du Sentier, 75002 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 831 151 501, associée unique, représentée par Monsieur Olivier BOCCARA son Président en exercice, a pris au siège social, les décisions ci-après.

Monsieur Olivier BOCCARA préside la séance en sa qualité de représentant de la société KlinCare Group Présidente de la société 5àSec Business.

M. le Président constate :

- que le Cabinet DELOITTE & ASSOCIES, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Le Président indique que le Président du Tribunal des activités économique de Paris a le 18 juin 2026 rendu une ordonnance autorisant la prorogation du délai de réunion de l'assemblée d'approbation des comptes au 30/09/2026.

Le président dépose sur le bureau :

- La copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes titulaire
- La copie des convocations de la membre du comité d'entreprise de l'unité économique et sociale
- Le rapport de gestion du Président
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
- Le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice
- Le texte des décisions proposées

Le président déclare que les documents devant, selon la législation en vigueur, être communiqués à l'associé, ont été tenus à sa disposition au siège social dans les délais légaux et statutaires.

Le président rappelle que l'associée est appelée à se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président sur la gestion et les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de cet exercice,
- Approbation desdits rapports, comptes et bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2025, quitus au Président,
- Affectation des résultats,
-,
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes venant à expiration lors de l'assemblée d'approbation des comptes pour une durée de six exercices,
- Pouvoirs pour effectuer les formalités.

DS
OB

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve dans toutes leurs parties le rapport du Président, les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont présentés, ainsi que les actes de gestion accomplis par le Président au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, il donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 216.405 € diminué du report à nouveau créditeur de 4.678.738 €, soit la somme de 4.462.333 € en report à nouveau.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique, décide de renouveler pour une durée de six exercices le mandat de la société DELOITTE ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes de la société, venant à expiration.

CINQUIEME DECISION

L'associé confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente délibération pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent extrait de procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le représentant de la Présidente.

M. Olivier BOCCARA
Représentant de la Présidente
La société KlinCare Group

DocuSigned by:

7B9AC8C7163C410

5àSec GROUP
Société par Actions Simplifiée
Au Capital 16.916.759,19 Euros
Siège social : 8, Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 498 018 233

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

COMPTES ANNUELS

BILAN
COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

LE PRESIDENT

DocuSigned by:
Olivier Boucra
7B9AC8C7163C410..

**Bilan (N-1 Approuvé)**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais de développement	199 676	174 650	25 026	25 026
Fonds commercial	45 133 166	44 940 609	192 557	192 557
Autres immobilisations incorporelles	120 074		120 074	120 074
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	6 479	10 892	-4 413	-4 413
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations		51 781 916	-51 781 916	-51 781 916
Autres titres immobilisés	82 784 647		82 784 647	82 784 647
Total actif immobilisé (III)	128 244 042	96 908 067	31 335 975	31 335 975
<i>Stocks et en-cours</i>				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	11 208		11 208	5 598
Autres créances	4 917 909	3 149 454	1 768 455	1 669 050
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Disponibilités	39 110		39 110	39 590
Total actif circulant (IV)	4 968 227	3 149 454	1 818 773	1 714 239
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+V)	133 212 269	100 057 521	33 154 748	33 050 214

**Bilan (N-1 Approuvé)**

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Capital (dont versé ...)	16 916 759	16 916 759
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 944	2 944
<i>Réserves</i>		
Réserve légale	407 099	407 099
Réserves statutaires ou contractuelles	3 169 146	3 169 146
Report à nouveau	4 678 738	6 895 198
Résultat de l'exercice	-216 405	-2 216 461
Provisions réglementées	303 767	303 767
Total capitaux propres (I)	25 262 047	25 478 452
Total autres fonds propres (I bis)		
Provisions pour risques	681 049	681 049
Total des provisions (II)	681 049	681 049
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 792	80 792
Personnel	18	18
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	13 257	12 515
Autres dettes fiscales et sociales	121 026	117 595
Dettes fiscales et sociales	134 301	130 128
Autres dettes	6 996 558	6 679 792
Total des dettes (III)	7 211 651	6 890 712
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	33 154 748	33 050 214

Compte de résultat (N-1 Approuvé)

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<i>Produits d'exploitation</i>				
Production vendue	5 593	5 598	-6	-0,11
Montant net du chiffre d'affaires	5 593	5 598	-6	-0,11
Total des produits d'exploitation	5 593	5 598	-6	-0,11
<i>Charges d'exploitation</i>				
Autres achats & charges externes	126 152	67 728	58 424	86,26
Impôts, taxes et vers. assim.	3 431		3 431	
Dotations aux amort. et aux dépréciations				
Total des charges d'exploitation	129 584	67 728	61 856	91,33
Résultat d'exploitation (I – II)	-123 991	-62 130	-61 861	99,57
<i>Quote-part sur op. faites en com</i>				
<i>Produits financiers</i>				
Autres intérêts et produits assimilés	166 502	151 351	15 151	10,01
Total des produits financiers (V	166 502	151 351	15 151	10,01
<i>Charges financières</i>				
Dotations aux amort. dépréciations et provisio		2 121 091	-2 121 091	-100,00
Intérêts et charges assimilées	258 916	226 882	32 034	14,12
Total des charges financières (V	258 916	2 347 973	-2 089 057	-88,97
Résultat financier (V – VI)	-92 414	-2 196 622	2 104 208	-95,79
Résultat courant (I – II + III – IV + V – VI)	-216 405	-2 258 752	2 042 347	-90,42
Produits exceptionnels (VII)		46 403	-46 403	-100,00
Charges exceptionnelles (VIII)		4 112	-4 112	-100,00
Résultat exceptionnel (VII – VIII)		42 291	-42 291	-100,00
Total des produits (I + III + V + VII)	172 095	203 353	-31 258	-15,37
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX +	388 500	2 419 813	-2 031 313	-83,95
RESULTAT DE L'EXERCICE	-216 405	-2 216 461	2 000 056	-90,24

ANNEXE



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 5 A SEC GROUP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 33 154 748 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 216 405 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/06/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice. Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont



Règles et méthodes comptables

désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement	199 676			199 676
– Fonds commercial	45 133 166			45 133 166
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	120 074			120 074
Immobilisations incorporelles	45 452 916			45 452 916
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagement divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 479			6 479
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	6 479			6 479
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés	82 784 647			82 784 647
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	82 784 647			82 784 647
TOTAL	128 244 042			128 244 042



Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

	Montant Brut	Durée
Coût de développement	199 676	4
Frais de recherche	199 676	

Fonds commercial

	31/12/2025
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	45 133 166
Total	45 133 166

Dépréciation du fonds commercial : 44 940 609 euros



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat ainsi que par les frais accessoires d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour le groupe, celle-ci tient compte de la quote-part de la situation nette détenue, de la valeur de marché et des perspectives de rentabilité. La méthode la plus appropriée pour approcher la valeur d'utilité étant basée sur les flux de trésorerie futurs, ces derniers ont donc été estimées à partir du Business Plan 2020- 2025 établi par la direction du Groupe et validé par l'Actionnaire. Les valeurs terminales ont été estimées sur la base des flux de trésorerie normatifs projetés en fin de période, rapportée à un horizon de 5 ans.

Les décisions prises ou les actions envisagées ne contredisent pas les hypothèses retenues.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la quote-part de l'actif net réévalué des filiales, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Au 31 décembre 2025, la Société a procédé à un test de valeur sur la valorisation de ses participations.



Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

- (1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
 (4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus
 (6) Montant net des prêts et avances consentis par l'entreprise - (7) Montants des engagements donnés par l'entreprise
 (8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos - (9) Résultat du dernier exercice clos
 (10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
Renseignements concerna les filiales (+ 50% du ca détenu par la société)										
1 – Renseignements détaillés pour chaque filiale										
5 A SEC ESPAGNE			100,00	7 100	2 815	747				
SASU 5 A SEC LATAM	303	-746	100,00	7 325		314			-22	
DCI SA			100,00	9 055	2 795	2 798				
5 A SEC PORTUGAL	100		100,00	5 072	3 893					
SAS 5 A SEC RIF	20 895	-6 161	100,00	42 697	17 536	334		38 266	-4 838	
5 A SEC LUXEMBOURG			100,00	3 728	2 552					
BAEHLER TEINTURIERS			100,00	7 808	1 952	283				
2 – Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1										
– Autres filiales françaises										
– Autres filiales étrangères										
A – Total des filiales				82 785	31 543	4 475				
Renseignements concerna les participations (10 à 50 capital détenu par la soci										
1 – Renseignements détaillés pour chaque participation										
2 – Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1										
– Autres participations françaises										
– Autres participations étrangères										
B – Total des participations										
C – Total des filiales et participations				82 785	31 543	4 475				



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utili- sation ou taux d'amor- tisse- ment	Mode d'amo- tisse- ment	Amor- tissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amor- tissements cumulés à la clôture de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement			174 650			174 650
– Fonds commercial						
– Autres immobilisations incorporell						
Immobilisations incorporelles			174 650			174 650
– Terrains						
– Constructions sur sol propre						
– Constructions sur sol d'autrui						
– Installations générales, agencement et aménagements des constructions						
– Installations techniques, matériel et outillage industriels						
– Installations générales, agencement et aménagements divers						
– Matériel de transport						
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 à 10 ans	linéaire	10 892			10 892
– Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			10 892			10 892
TOTAL			185 542			185 542



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 929 117 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	11 208	11 208	
Autres	4 917 909	4 917 909	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance			
Total	4 929 117	4 929 117	

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	44 940 609			44 940 609
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	51 781 916			51 781 916
Stocks et en-cours				
Créances	3 149 454			3 149 454
Total	99 871 979			99 871 979



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 16 916 759,19 euros décomposé en 668 911 titres d'une valeur nominale de 25,29 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	668 911	25,29
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	668 911	25,29

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	6 895 198
Résultat de l'exercice précédent	-2 216 461
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	4 678 738
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	4 678 738
Total des affectations	4 678 738

*Notes sur le bilan*

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2025	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2025
Capital	16 916 759				16 916 759
Primes d'émission	2 944				2 944
Réserve légale	407 099				407 099
Réserves réglementées	3 169 146				3 169 146
Report à Nouveau	6 895 198	-2 216 461			4 678 738
Résultat de l'exercice	-2 216 461	2 216 461	-216 405		-216 405
Provisions réglementées	303 767				303 767
Total Capitaux Propres	25 478 452		-216 405		25 262 047

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	303 767			303 767
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	303 767			303 767
<i>Répartition des dotations et reprises</i>				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	681 049				681 049
Total	681 049				681 049
<i>Répartition des dotations et d reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 211 651 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 792	80 792		
Dettes fiscales et sociales	134 301	134 301		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 996 558	6 996 558		
Produits constatés d'avance				
Total	7 211 651	7 211 651		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	6 996 558			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs FNP	80 766
Etat charges à payer	34 413
Total	115 179



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Aucun événement notable n'est survenu.

Quelques rappels de contexte

Le marché du pressing est impacté depuis une quinzaine d'années par (i) la forte baisse du costume-cravate dans le monde professionnel (dont les ventes ont été divisées par 2 en 10 ans), (ii) l'avènement des vêtements à très bas prix (Zara, H&M et explosion du marché de l'occasion), (iii) l'amélioration constante des machines à laver pour particuliers et (iv) l'image vieillissante du pressing.

Partant de ce constat, les nouveaux dirigeants ont présenté en 2020 un nouveau plan stratégique, court, moyen et long terme. Ce plan de réorganisation du groupe 5àSec se fondait, principalement, sur trois piliers :

- (i) le « back-to-basics » sur son marché historique, avec une rationalisation des coûts et une amélioration du service client ;
- (ii) le lancement de nouvelles offres à travers la marque 5àSec Services ;
- et (iii) le lancement de nouvelles activités, telles qu'un service de nettoyage et recoloration de sneakers, ou des corners pressing dans des magasins alimentaires de proximité (en France et en Suisse).

Afin d'atteindre ces objectifs de réorganisation, le Groupe devait procéder à des investissements importants afin de rattraper les retards d'investissement du groupe.

Tous les accords de principe nécessaires pour assainir la situation financière du groupe avaient été conclus, et restaient simplement à formaliser, lorsqu'est survenue en mars 2020 la crise de la Covid-19 qui avait engendré la fermeture temporaire de tous les magasins en propre et franchisés.

Il s'en est suivi un effondrement du chiffre d'affaires et une violente dégradation du résultat prévisionnel 2020, à tout le moins.

Dans ces conditions, la restructuration financière était devenue caduque. Un plan de redressement a été mis en oeuvre dans le cadre d'une procédure collective prononcée par le Tribunal de Commerce de Paris le 28 avril 2020. La Société et ses filiales ont ensuite présenté le 23 novembre 2020 un plan de continuation au Tribunal de Commerce de Paris. Ce plan a été adopté pour l'ensemble des sociétés françaises le 15 décembre 2020.

En outre, il convient de préciser qu'un sursis concordataire (procédure collective de droit suisse) avait été ouvert au bénéfice de Baechler Teintureries, société détenue à 100% par 5àSec Group. Cette procédure a pour objet de placer l'entreprise sous la protection du Tribunal de commerce de Genève, et de geler l'intégralité des dettes contractées jusqu'au 28 mai 2020. L'objectif de la procédure est similaire à celui de la procédure française, à savoir proposer un plan de continuation de l'activité accompagné d'un plan d'apurement du passif.

- Apport de new money

Dans le cadre du plan de continuation, l'actionnaire du groupe et ses partenaires ont prévu un investissement de 11M€ (y compris le rachat des créances des fournisseurs stratégiques) qui a ensuite été complété par une enveloppe de 3M€ supplémentaire.

- o « Pick & Choose » fournisseur prioritaire 570K€

Cet apport a été fait par la souscription :



Faits caractéristiques

- d'augmentations de capital de Financière Hygie à hauteur de 40% des montants apportés ;
- d'obligations convertibles en actions émises par Financière Hygie à hauteur de 60%. Ces obligations convertibles auront une maturité de 7 ans à compter de leur souscription et porteront intérêt pouvant être capitalisés.

La société mère Klincare Group (ex Financière Hygie) a émis différents emprunts obligataires convertible auprès de l'actionnaire dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Durée : 7 ans.
- Taux d'intérêt : 15%. Les intérêts seront capitalisés annuellement et les intérêts courus et capitalisés sont payables intégralement en cas de conversion ou de remboursement (anticipé ou non).

- Apurement du passif au niveau consolidé

Les apurements du passif suivants ont été mis en oeuvre par le management :

o Créances super privilégiées

Les créances super privilégiées ont été payées à hauteur de 10% avant l'audience, le solde sera a été honoré au cours de l'exercice 2021.

o Dettes fournisseurs

Le plan de continuation a conduit à apurer le passif fournisseur de chaque structure concernée de la façon suivante :

- Les créances inférieures ou égales à 500€ ont été payées intégralement, conformément à la Loi, dans le mois du jugement arrêtant le plan.

- Les fournisseurs faisant partie du comité des principaux fournisseurs se sont vu proposer un règlement comptant de 15% de leurs créances admises, dans le mois du jugement arrêtant le plan, le solde étant abandonné.

- Les autres fournisseurs (hors comité) s'étaient vu proposer deux options :

-> Option courte : paiement de 15% des créances admises, dans le mois du jugement arrêtant le plan, pour solde de tout compte ;

-> Option longue : paiement de 100% du montant des créances admises, 5% soit (191K€ toutes entités confondues) à la date du premier au sixième anniversaire de

l'adoption du plan et 70% à la date du septième anniversaire de l'adoption du plan (2 672K€ toutes entités confondues à rembourser en 2027).

La Société et ses filiales ont présenté le 23 novembre 2020 le plan de continuation tel que décrit ci-dessus au Tribunal de Commerce de Paris. Ce plan a été adopté pour l'ensemble des sociétés françaises le 15 décembre 2020.

A compter de cette date, les opérations de recapitalisation décidées en novembre 2020 ont été définitivement réalisées et les abandons de créances entre les sociétés intégrées du périmètre 5àsec ont été comptabilisés.

Par ailleurs, à l'internationale, le groupe, par l'intermédiaire de sa filiale 5àsec Latam, a cédé l'intégralité des parts détenues dans BRB Argentina SA et Dilexia SA. Avec cette cession, le Groupe n'a plus d'activité en propre en Argentine.

Plan de continuation par redressement

En parallèle du plan d'apurement des dettes, le Groupe a procédé à un plan de continuation grâce aux 14M€ de new money apporté par l'actionnaire du groupe et ses partenaires (cf. ci-dessus). Le dernier plan stratégique 2023 – 2025 vise à retrouver le niveau de rentabilité pré Covid à l'horizon de ce plan.



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	3 710	1 883	5 593
TOTAL	3 710	1 883	5 593

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2025	31/12/2024
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	166 502	151 351
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	166 502	151 351
Dotations financières aux amortissements et provisions		2 121 091
Intérêts et charges assimilées	258 916	226 882
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	258 916	2 347 973
Résultat financier	-92 414	-2 196 622

Les charges et produits financiers correspondent aux intérêts de comptes courants.

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2018, la société SASU 5 A SEC GROUP est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du



Notes sur le compte de résultat

groupe SAS KLINCARE GROUP, 20 rue du Sentier 75002 PARIS.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés est calculé comme si la société était seule.



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Garanties

Dans le cadre de la cession de sa filiale brésilienne 5àSec Participacoes, une garantie a été accordée aux managers acquéreurs en cas d'atteinte à leurs biens propres d'une durée 5 ans ou durée de prescription.

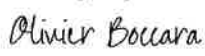
5àSec GROUP
Société par Actions Simplifiée
Au Capital 16.916.759,19 Euros
Siège social : 8, Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 498 018 233

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2025

Nous vous proposons la résolution d'affectation du résultat suivante :

« L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 216.405 € diminué du report à nouveau créateur de 4.678.738 €, soit la somme de 4.462.333 € en report à nouveau. »

Le Président

DocuSigned by:

7B9AC8C7163C410...

5ASEC GROUP

Société par actions simplifiée

20,rue du Sentier

75002 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

5ASEC GROUP

Société par actions simplifiée

20, rue du Sentier
75002 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'associé unique de la société 5ASEC GROUP

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 5ASEC GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans le paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société constitue des dépréciations sur les titres de participation comptabilisés à l'actif du bilan lorsque la valeur d'inventaire de ces titres est inférieure à la quote-part de l'actif net réévalué des filiales, tel que décrit dans le paragraphe Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement de la note de Règles et méthodes comptables de l'annexe des comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 26 juin 2026

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

 *Benoit Pimont*

Benoit PIMONT

ETAT DE SYNTHESE

**Bilan (N-1 Approuvé)**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais de développement	199 676	174 650	25 026	25 026
Fonds commercial	45 133 166	44 940 609	192 557	192 557
Autres immobilisations incorporelles	120 074		120 074	120 074
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	6 479	10 892	-4 413	-4 413
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations		51 781 916	-51 781 916	-51 781 916
Autres titres immobilisés	82 784 647		82 784 647	82 784 647
Total actif immobilisé (III)	128 244 042	96 908 067	31 335 975	31 335 975
<i>Stocks et en-cours</i>				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	11 208		11 208	5 598
Autres créances	4 917 909	3 149 454	1 768 455	1 669 050
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Disponibilités	39 110		39 110	39 590
Total actif circulant (IV)	4 968 227	3 149 454	1 818 773	1 714 239
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+V)	133 212 269	100 057 521	33 154 748	33 050 214

 **Bilan (N-1 Approuvé)**

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Capital (dont versé ...)	16 916 759	16 916 759
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 944	2 944
Réserves		
Réserve légale	407 099	407 099
Réserves statutaires ou contractuelles	3 169 146	3 169 146
Report à nouveau	4 678 738	6 895 198
Résultat de l'exercice	-216 405	-2 216 461
Provisions réglementées	303 767	303 767
Total capitaux propres (I)	25 262 047	25 478 452
Total autres fonds propres (I bis)		
Provisions pour risques	681 049	681 049
Total des provisions (II)	681 049	681 049
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 792	80 792
Personnel	18	18
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	13 257	12 515
Autres dettes fiscales et sociales	121 026	117 595
Dettes fiscales et sociales	134 301	130 128
Autres dettes	6 996 558	6 679 792
Total des dettes (III)	7 211 651	6 890 712
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	33 154 748	33 050 214

Compte de résultat (N-1 Approuvé)

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
Production vendue	5 593	5 598	-6	-0,11
Montant net du chiffre d'affaires	5 593	5 598	-6	-0,11
Total des produits d'exploitation	5 593	5 598	-6	-0,11
Charges d'exploitation				
Autres achats & charges externes	126 152	67 728	58 424	86,26
Impôts, taxes et vers. assim.	3 431		3 431	
Dotations aux amort. et aux dépréciations				
Total des charges d'exploitation	129 584	67 728	61 856	91,33
Résultat d'exploitation (I – II)	-123 991	-62 130	-61 861	99,57
Quote-part sur op. faites en com				
Produits financiers				
Autres intérêts et produits assimilés	166 502	151 351	15 151	10,01
Total des produits financiers (V)	166 502	151 351	15 151	10,01
Charges financières				
Dotations aux amort. dépréciations et provisio		2 121 091	-2 121 091	-100,00
Intérêts et charges assimilées	258 916	226 882	32 034	14,12
Total des charges financières (V)	258 916	2 347 973	-2 089 057	-88,97
Résultat financier (V – VI)	-92 414	-2 196 622	2 104 208	-95,79
Résultat courant (I – II + III – IV + V – VI)	-216 405	-2 258 752	2 042 347	-90,42
Produits exceptionnels (VII)		46 403	-46 403	-100,00
Charges exceptionnelles (VIII)		4 112	-4 112	-100,00
Résultat exceptionnel (VII – VIII)		42 291	-42 291	-100,00
Total des produits (I + III + V + VII)	172 095	203 353	-31 258	-15,37
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX +	388 500	2 419 813	-2 031 313	-83,95
RESULTAT DE L'EXERCICE	-216 405	-2 216 461	2 000 056	-90,24

ANNEXE



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 5 A SEC GROUP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 33 154 748 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 216 405 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/06/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice. Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont

Règles et méthodes comptables

désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Ce changement de méthode n'a pas d'impact sur les comptes comparativement à 2024.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement	199 676			199 676
– Fonds commercial	45 133 166			45 133 166
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	120 074			120 074
Immobilisations incorporelles	45 452 916			45 452 916
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagement divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 479			6 479
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	6 479			6 479
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés	82 784 647			82 784 647
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	82 784 647			82 784 647
TOTAL	128 244 042			128 244 042



Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

	Montant Brut	Durée
Coût de développement	199 676	4
Frais de recherche	199 676	

Fonds commercial

	31/12/2025
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	45 133 166
Total	45 133 166

Dépréciation du fonds commercial : 44 940 609 euros



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat ainsi que par les frais accessoires d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour le groupe, celle-ci tient compte de la quote-part de la situation nette détenue, de la valeur de marché et des perspectives de rentabilité. La méthode la plus appropriée pour approcher la valeur d'utilité étant basée sur les flux de trésorerie futurs, ces derniers ont donc été estimées à partir du Business Plan 2020- 2025 établi par la direction du Groupe et validé par l'Actionnaire. Les valeurs terminales ont été estimées sur la base des flux de trésorerie normatifs projetés en fin de période, rapportée à un horizon de 5 ans.

Les décisions prises ou les actions envisagées ne contredisent pas les hypothèses retenues.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la quote-part de l'actif net réévalué des filiales, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Au 31 décembre 2025, la Société a procédé à un test de valeur sur la valorisation de ses participations.

Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Montant net des prêts et avances consentis par l'entreprise - (7) Montants des engagements donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
Renseignements concerna les filiales (+ 50% du ca détenu par la société)										
1 – Renseignements détaillés pour chaque filiale										
5 A SEC ESPAGNE	100	20	100,00	7 100	2 815	747		6 430	-287	
SASU 5 A SEC LATAM	303	-746	100,00	7 325		314			-22	
DCI SA	200	*	100,00	9 055	2 795	2 798		*	*	
5 A SEC PORTUGAL	100	1 152	100,00	5 072	3 893			5 799	24	
SAS 5 A SEC RIF	20 895	-6 161	100,00	42 697	17 536	334		38 266	-4 838	
5 A SEC LUXEMBOURG	631	63	100,00	3 728	2 552			7 940	519	
BAECHLER TEINTURIERS	500	*	100,00	7 808	1 952	283		*	*	
2 – Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1										
– Autres filiales françaises										
– Autres filiales étrangères										
A – Total des filiales				82 785	31 543	4 475				
Renseignements concerna les participations (10 à 50 capital détenu par la soci										
1 – Renseignements détaillés pour chaque participation										
2 – Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1										
– Autres participations françaises										
– Autres participations étrangères										
B – Total des participations										
C – Total des filiales et participations				82 785	31 543	4 475				

* Donnée non disponible



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
ï Frais d'établissement et de développement			174 650			174 650
ï Fonds commercial						
ï Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles			174 650			174 650
ï Terrains						
ï Constructions sur sol propre						
ï Constructions sur sol d'autrui						
ï Installations générales, agencement et aménagements des constructions						
ï Installations techniques, matériel et outillage industriels						
ï Installations générales, agencement et aménagements divers						
ï Matériel de transport						
ï Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 " 10 ans	linéaire	10 892			10 892
ï Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			10 892			10 892
TOTAL			185 542			185 542

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 929 117 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	11 208	11 208	
Autres	4 917 909	4 917 909	
Capital souscrit à appel non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance			
Total	4 929 117	4 929 117	

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	44 940 609			44 940 609
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	51 781 916			51 781 916
Stocks et en-cours				
Créances	3 149 454			3 149 454
Total	99 871 979			99 871 979



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 16 916 759,19 euros d@compos@en 668 911 titres d'une valeur nominale de 25,29 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au d@but de l'exercice	668 911	25,29
Titres @mis pendant l'exercice		
Titres rembours@s pendant l'exercice		
Titres composant le capital social ~ la fin de l'exercice	668 911	25,29

Affectation du r@sultat

D@cision de l'assembl@e g@n@rale du 30/06/2025.

	Montant
Report ~ Nouveau de l'exercice pr@c@dent	6 895 198
R@sultat de l'exercice pr@c@dent	-2 216 461
Pr@vements sur les r@serves	
Total des origines	4 678 738
Affectations aux r@serves	
Distributions	
Autres r@partitions	
Report ~ Nouveau	4 678 738
Total des affectations	4 678 738

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2025	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2025
Capital	16 916 759				16 916 759
Primes d'émission	2 944				2 944
Réserve légale	407 099				407 099
Réserves réglementées	3 169 146				3 169 146
Report à Nouveau	6 895 198	-2 216 461			4 678 738
Résultat de l'exercice	-2 216 461	2 216 461	-216 405		-216 405
Provisions réglementées	303 767				303 767
Total Capitaux Propres	25 478 452		-216 405		25 262 047

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	303 767			303 767
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	303 767			303 767
<i>Répartition des dotations et reprises</i>				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				



Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	681 049				681 049
Total	681 049				681 049
<i>Répartition des dotations et d reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 211 651 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 792	80 792		
Dettes fiscales et sociales	134 301	134 301		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 996 558	6 996 558		
Produits constatés d'avance				
Total	7 211 651	7 211 651		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	6 996 558			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs FNP	80 766
Etat charges à payer	34 413
Total	115 179

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Aucun événement notable n'est survenu.

Quelques rappels de contexte

Le marché du pressing est impacté depuis une quinzaine d'années par (i) la forte baisse du costume-cravate dans le monde professionnel (dont les ventes ont été divisées par 2 en 10 ans), (ii) l'avènement des vêtements à très bas prix (Zara, H&M et explosion du marché de l'occasion), (iii) l'amélioration constante des machines à laver pour particuliers et (iv) l'image vieillissante du pressing.

Partant de ce constat, les nouveaux dirigeants ont présenté en 2020 un nouveau plan stratégique, court, moyen et long terme. Ce plan de réorganisation du groupe 5àSec se fondait, principalement, sur trois piliers :

- (i) le « back-to-basics » sur son marché historique, avec une rationalisation des coûts et une amélioration du service client ;
- (ii) le lancement de nouvelles offres à travers la marque 5àSec Services ;
- et (iii) le lancement de nouvelles activités, telles qu'un service de nettoyage et recoloration de sneakers, ou des corners pressing dans des magasins alimentaires de proximité (en France et en Suisse).

Afin d'atteindre ces objectifs de réorganisation, le Groupe devait procéder à des investissements importants afin de rattraper les retards d'investissement du groupe.

Tous les accords de principe nécessaires pour assainir la situation financière du groupe avaient été conclus, et restaient simplement à formaliser, lorsqu'est survenue en mars 2020 la crise de la Covid-19 qui avait engendré la fermeture temporaire de tous les magasins en propre et franchisés.

Il s'en est suivi un effondrement du chiffre d'affaires et une violente dégradation du résultat prévisionnel 2020, à tout le moins.

Dans ces conditions, la restructuration financière était devenue caduque. Un plan de redressement a été mis en oeuvre dans le cadre d'une procédure collective prononcée par le Tribunal de Commerce de Paris le 28 avril 2020. La Société et ses filiales ont ensuite présenté le 23 novembre 2020 un plan de continuation au Tribunal de Commerce de Paris. Ce plan a été adopté pour l'ensemble des sociétés françaises le 15 décembre 2020.

En outre, il convient de préciser qu'un sursis concordataire (procédure collective de droit suisse) avait été ouvert au bénéfice de Baechler Teintureries, société détenue à 100% par 5àSec Group. Cette procédure a pour objet de placer l'entreprise sous la protection du Tribunal de commerce de Genève, et de geler l'intégralité des dettes contractées jusqu'au 28 mai 2020. L'objectif de la procédure est similaire à celui de la procédure française, à savoir proposer un plan de continuation de l'activité accompagné d'un plan d'apurement du passif.

- Apport de new money

Dans le cadre du plan de continuation, l'actionnaire du groupe et ses partenaires ont prévu un investissement de 11M€ (y compris le rachat des créances des fournisseurs stratégiques) qui a ensuite été complété par une enveloppe de 3M€ supplémentaire.

- o « Pick & Choose » fournisseur prioritaire 570K€

Cet apport a été fait par la souscription :

Faits caractéristiques

- d'augmentations de capital de Financière Hygie à hauteur de 40% des montants apportés ;
- d'obligations convertibles en actions émises par Financière Hygie à hauteur de 60%. Ces obligations convertibles auront une maturité de 7 ans à compter de leur souscription et porteront intérêt pouvant être capitalisés.

La société mère Klincare Group (ex Financière Hygie) a émis différents emprunts obligataires convertible auprès de l'actionnaire dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Durée : 7 ans.
- Taux d'intérêt : 15%. Les intérêts seront capitalisés annuellement et les intérêts courus et capitalisés sont payables intégralement en cas de conversion ou de remboursement (anticipé ou non).

- Apurement du passif au niveau consolidé

Les apurements du passif suivants ont été mis en oeuvre par le management :

- o Créances super privilégiées

Les créances super privilégiées ont été payées à hauteur de 10% avant l'audience, le solde sera a été honoré au cours de l'exercice 2021.

- o Dettes fournisseurs

Le plan de continuation a conduit à apurer le passif fournisseur de chaque structure concernée de la façon suivante :

- Les créances inférieures ou égales à 500€ ont été payées intégralement, conformément à la Loi, dans le mois du jugement arrêtant le plan.

- Les fournisseurs faisant partie du comité des principaux fournisseurs se sont vu proposer un règlement comptant de 15% de leurs créances admises, dans le mois du jugement arrêtant le plan, le solde étant abandonné.

- Les autres fournisseurs (hors comité) s'étaient vu proposer deux options :

-> Option courte : paiement de 15% des créances admises, dans le mois du jugement arrêtant le plan, pour solde de tout compte ;

-> Option longue : paiement de 100% du montant des créances admises, 5% soit (191K€ toutes entités confondues) à la date du premier au sixième anniversaire de

l'adoption du plan et 70% à la date du septième anniversaire de l'adoption du plan (2 672K€ toutes entités confondues à rembourser en 2027).

La Société et ses filiales ont présenté le 23 novembre 2020 le plan de continuation tel que décrit ci-dessus au Tribunal de Commerce de Paris. Ce plan a été adopté pour l'ensemble des sociétés françaises le 15 décembre 2020.

A compter de cette date, les opérations de recapitalisation décidées en novembre 2020 ont été définitivement réalisées et les abandons de créances entre les sociétés intégrées du périmètre 5àsec ont été comptabilisés.

Par ailleurs, à l'internationale, le groupe, par l'intermédiaire de sa filiale 5àsec Latam, a cédé l'intégralité des parts détenues dans BRB Argentina SA et Dilexia SA. Avec cette cession, le Groupe n'a plus d'activité en propre en Argentine.

Plan de continuation par redressement

En parallèle du plan d'apurement des dettes, le Groupe a procédé à un plan de continuation grâce aux 14M€ de new money apporté par l'actionnaire du groupe et ses partenaires (cf. ci-dessus). Le dernier plan stratégique 2023 – 2025 vise à retrouver le niveau de rentabilité pré Covid à l'horizon de ce plan.

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	3 710	1 883	5 593
TOTAL	3 710	1 883	5 593

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2025	31/12/2024
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	166 502	151 351
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	166 502	151 351
Dotations financières aux amortissements et provisions		2 121 091
Intérêts et charges assimilées	258 916	226 882
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	258 916	2 347 973
Résultat financier	-92 414	-2 196 622

Les charges et produits financiers correspondent aux intérêts de comptes courants.

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2018, la société SASU 5 A SEC GROUP est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du



Notes sur le compte de résultat

groupe SAS KLINCARE GROUP, 20 rue du Sentier 75002 PARIS.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés est calculé comme si la société était seule.



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit–bail mobilier	
Engagements de crédit–bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Garanties

Dans le cadre de la cession de sa filiale brésilienne 5àSec Participacoes, une garantie a été accordée aux managers acquéreurs en cas d'atteinte à leurs biens propres d'une durée 5 ans ou durée de prescription.



Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Option d'achat

Dans le cadre de la cession de sa filiale brésilienne, le Groupe dispose d'une option d'achat des parts de 5àsecParticipacoes de 5 ans à compter du 8 mai 2020.

Cette option est assortie d'une garantie d'un an de salaire octroyée aux deux managers acquéreurs à compter de la levée de l'option avec une garantie d'actif et de passif limitée à 10 % du prix.

Effectif

Effectif moyen du personnel : Néant

	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	
Employés, techniciens, agents de maîtrise	
Cadres et ingénieurs	
Total	